

Bilan de la campagne d'interpellation de l'USEP-SV dans le cadre des élections municipales

Notre objectif intersyndical : mettre la culture au coeur de la campagne

À l'approche des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, le Syndeac, Scène Ensemble et les Forces Musicales, ont lancé le 5 février dernier une campagne nationale d'interpellation des candidats et candidates. L'objectif était clair : replacer la culture au cœur du débat local et obtenir des engagements précis des listes sur les politiques culturelles des six prochaines années.

Un questionnaire a ainsi été adressé à près de 600 têtes de liste dans un panel de villes identifiées conjointement par les délégations régionales des trois organisations. Sur la plateforme [culture-et-municipales2026](https://culture-et-municipales2026.fr), les candidats et candidates étaient invités à se positionner sur cinq axes structurants : gouvernance culturelle, financements, liberté de création et de programmation, accès à la culture pour toutes et tous, et articulation entre culture, territoires et transition écologique.

Une interpellation dense et efficace : une mobilisation importante des listes candidates

La campagne a rencontré un écho significatif auprès des listes candidates. 407 réponses ont été recueillies, dont 239 questionnaires complets et 168 réponses partielles, soit 68 % du panel initialement interpellé. Au-delà même des listes ciblées initialement, la campagne a largement circulé : plusieurs listes candidates ont répondu spontanément au questionnaire, preuve de la visibilité de l'initiative et de son appropriation par les équipes de campagne.

Dans plusieurs villes – notamment Lille, Paris, Strasbourg, Metz, Nantes, Caen ou Lyon – l'ensemble des listes interpellées a répondu au questionnaire, et les réponses ont servi d'appui à des rencontres et des débats publics réunissant professionnels de la culture et candidats.

L'analyse des réponses montre par ailleurs que les listes de gauche et d'extrême gauche ont très majoritairement pris part à la démarche, traduisant une forte attention de ces formations aux enjeux portés par le secteur culturel. Sur les 239 réponses complètes, la répartition politique des listes répondantes s'effectuent selon les pourcentages suivants :

10,8% des réponses sont rattachées à des listes de droite, 8,6% des réponses rattachées des listes du centre, 47,8% à des listes de gauche, 23,7% à des listes d'extrême gauche (dont LFI), et 9,2% sans étiquette.

Parmi les réponses, une unanimité large sur l'accès à la culture et la gouvernance

Les réponses recueillies mettent en évidence des convergences fortes autour de plusieurs engagements structurants.

98% des listes répondantes s'engagent à reconnaître la culture comme un service public essentiel, au même titre que l'éducation, la santé ou l'environnement et 95% s'engagent à garantir un accès à une offre culturelle professionnelle à moins de 30 minutes de chaque habitant, notamment par des réseaux intercommunaux. De manière similaire, 99% des listes répondantes s'engagent à soutenir durablement les résidences d'artistes et projets culturels en milieu scolaire, hospitalier, pénitentiaire, social ou médico-social.

Ces engagements témoignent d'une reconnaissance largement partagée du rôle central de la culture dans la cohésion sociale et territoriale. Dans plusieurs réponses, les candidats rappellent explicitement la dimension de service public de la culture. Ainsi, à Brest, François Cuillandre, maire sortant PS affirme que « *La culture doit échapper aux excès de la logique marchande et rester accessible, diversifiée et libre* », tandis que Charlotte Boulogne, candidate tête de liste La France Insoumise au Havre, rappelle que « *La culture n'est pas une marchandise, c'est un moyen d'expression, une liberté, un moyen de promouvoir le vivre ensemble* ».

Financements, budgets des municipalités dédiés à la culture : des engagements clivants, plus difficiles à prendre

Les réponses révèlent cependant des positions plus contrastées sur la question des financements municipaux consacrés à la culture, qui demeure un véritable marqueur politique. 95% des listes répondantes s'engagent sur un maintien *a minima* du niveau des budgets culturels municipaux sur l'ensemble du mandat 2026–2032. Ce chiffre chute à 57% sur la question d'un engagement à augmenter le budget durant la durée du mandat avec pour une très forte proportion (37%) de listes qui choisissent de ne pas se prononcer.

De nombreuses listes s'engagent explicitement à renforcer l'investissement culturel. À Marseille, Benoît Payan, maire sortant candidat à sa réélection affirme ainsi : « *Nous devons envisager le budget culturel non seulement comme un budget de défense mais aussi comme un budget de combat* ».

À Paris, Emmanuel Grégoire, candidat de l'union de la gauche et des écologistes propose quant à lui une augmentation de 10 % du budget culturel, afin de renforcer le soutien à la création, développer l'éducation artistique et culturelle et créer de nouveaux événements culturels populaires.

D'autres réponses soulignent et explicitent les contraintes budgétaires pesant sur les collectivités et notamment la baisse de leurs dotations par l'État. Certaines listes choisissent de conditionner leurs engagements aux marges de manœuvre financières disponibles qui se dégageront lors de leur mandature. Pierre-Yves Bournazel, candidat Horizons pour la mairie

de Paris indique ainsi qu'il attendra un audit des finances municipales avant de prendre des engagements précis.

Liberté de création : un engagement largement affirmé, mais trop souvent conditionné

98% des listes répondantes réaffirment leur attachement au respect de la liberté de création et de programmation, conformément au cadre fixé par la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) de 2016.

Plusieurs candidats insistent sur la nécessité de préserver l'autonomie artistique des lieux culturels. Ainsi, Édouard Philippe, maire sortant Horizons candidat à sa réélection souligne que la mission des politiques culturelles est avant tout « *de permettre aux habitants de rencontrer des œuvres, dans leur diversité* », ce qui implique « *le respect de la liberté de programmation et du pluralisme* ».

Certaines réponses révèlent cependant des formulations plus restrictives, laissant apparaître déjà de premiers mécanismes, parfois inconscients, d'ingérence, voire de censure. 10% des listes déclarent ne pas se prononcer à la question « *Vous engagez-vous à ne jamais conditionner les subventions à des critères de conformité esthétique, morale ou politique ?* ». Plusieurs candidats conditionnent par exemple cette liberté au respect de l'ordre public, comme le résume Louis Delemer, candidat Les Républicains à Lille : « *tant que cela ne trouble pas l'ordre public* ».

D'autres réponses expriment la crainte de voir les lieux culturels devenir des espaces de militantisme, comme le formule Rachida Dati, ancienne ministre de la Culture et candidate à la mairie de Paris : « *Les lieux culturels ne sauraient devenir des lieux de militantisme et d'idéologie financés par les deniers publics* ».

Un outil concret pour le dialogue avec les futurs élus

Au-delà du bilan quantitatif, cette campagne d'interpellation constitue surtout un outil concret pour le dialogue entre les structures culturelles et les futurs exécutifs municipaux. Les 407 réponses recueillies seront transmises aux structures adhérentes implantées dans les villes concernées, afin qu'elles puissent s'en saisir dans leurs échanges avec les équipes municipales élues. Ces engagements publics constituent ainsi une base de travail et un point d'appui pour suivre, dans la durée du mandat, la mise en œuvre effective des politiques culturelles.

Annexes, sélection de commentaires libres laissées dans le questionnaire

À la question **“Vous engagez-vous à augmenter les budgets culturels municipaux sur la durée du mandat, afin de renforcer le service public du spectacle vivant, l’emploi artistique et l’accès de toutes et tous à la culture ?”**

> Benoît Payan, candidat à la mairie de Marseille a répondu “oui”

*“Nous nous engageons à poursuivre l’effort d’investissement, pour l’ouverture (ou la réouverture) de lieux comme pour la rénovation des équipements existants. Sur le plan du fonctionnement, le grand enjeu sera de parvenir, malgré les fortes contraintes budgétaires imposées aux collectivités locales, à renforcer les capacités de soutien de la collectivité en matière culturelle – y compris par la recherche de financements partenariaux et de recettes extérieures - afin d’être en capacité de financer des mesures ambitieuses, d’accompagner le développement des filières, des équipes, des projets. Au regard de la situation locale et nationale actuelle, nous devons envisager le budget culturel non seulement comme un budget de défense mais aussi comme un budget de combat”. - **Benoît Payan***

> Erwan Davoux, candidat à la mairie de Marseille a répondu “oui”

*“En fonction des possibilités financières de la mairie” - **Erwan Davoux***

> Sébastien Delogu, candidat à la mairie de Marseille a répondu “oui”

*“Nous augmenterons le budget d’investissement, pour construire de nouveaux établissements culturels (bibliothèques, antennes du conservatoire, équipements de proximité...) et pour soutenir durablement les arts et la culture via la maison municipale de la création. Si un changement politique le permet en 2027, via une hausse des dotations aux collectivités territoriales, nous augmenterons le budget de fonctionnement.” - **Sébastien Delogu***

> Pierre-Yves Bournazel, candidat à la maire de Paris a répondu “ne se prononce pas”

*“Je n’ai pas d’engagement spécifique sur les budgets culturels; J’attendrai le rapport d’audit des finances de la ville pour mieux comprendre les marges de manœuvres disponibles. Mais, comme développé ci-dessus, nous avons déjà identifié de nombreuses mesures pour soutenir efficacement la création et le patrimoine culturel de Paris” - **Pierre-Yves Bournazel***

> Sophia Chikirou, candidate à la mairie de Paris a répondu “oui”

*“Aucune commune insoumise ne réduira son budget dédié à la culture, qui plus est dans la période de sape du service public de la culture que nous traversons. L’objectif sera même d’augmenter les budgets, selon les communes et leurs besoins et en concertation avec les acteur·rices culturel·les et habitant·es via les Conseils de quartier. Comme indiqué dans la précédente réponse, c’est la perspective vers laquelle se tourneront les communes insoumises selon les besoins et objectifs en matière de politique culturelle”. - **Sophia Chikirou***

> Emmanuel Grégoire, candidat à la mairie de Paris a répondu “oui”

“Nous proposons d’ores et déjà d’augmenter de 10% le budget alloué à la culture afin de mettre en œuvre les mesures ambitieuses que nous proposons. Cette augmentation budgétaire ne concernera pas des dépenses rendues nécessaires par l’ouverture de nouveaux lieux, mais : le soutien amplifié à la création, le développement et le renforcement de la lisibilité de l’éducation artistique et culturelle et ce dès le plus jeune âge, ou encore la

mise en place de grands événements culturels populaires comme le Festival des Portes”. - Emmanuel Grégoire

> Rachida Dati, candidate à la mairie de Paris a répondu “oui”

“Je m’engage à maintenir le niveau du budget de la culture et à dégager les investissements nécessaires pour permettre un accès à la culture renforcé”. - Rachida Dati

À la question **“En cas de recours à des modes de gestion déléguées des établissements culturels, vous engagez-vous à les encadrer strictement afin d’éviter toute logique de marchandisation ?”**

> Édouard Philippe, candidat à la mairie du Havre a répondu “ne se prononce pas”

“Au Havre, l’offre culturelle repose sur des événements et équipements municipaux, des équipements labellisés (subventionnés par les collectivités) et des équipements privés. Chacun remplit une mission spécifique. Nous n’entendons pas modifier cette répartition”. - Edouard Philippe

> Charlotte Boulogne, candidate à la mairie du Havre a répondu “oui”

“La culture n’est pas une marchandise, c’est un moyen d’expression, une liberté, un moyen de promouvoir le vivre ensemble bien loin des logiques capitalistes. Alors nous promovons un service public fort et une vie associative et coopérative fort. Au Havre, avec nous, les salles de spectacles n’auront pas de nom de multinationale”. - Charlotte Boulogne

> François Cuillandre, candidat à la mairie de Brest a répondu “oui”

“Nous avons le service public chevillé au corps. La culture doit échapper aux excès de la logique marchande et rester accessible diversifiée, libre. Les équipements culturels brestois bénéficiant d’une gestion déléguée le sont dans un cadre voté par les élus et garantissent la liberté artistique. Leur gestion est également transparente, ce que nous nous engageons à poursuivre”. - François Cuillandre

> Sébastien Muscat, candidat à la mairie de Brest a répondu “oui”

“Nous favoriserons la délégation des aspects purement administratifs et comptables. La créativité et le patrimoine ne peuvent en aucun cas être source de spéculation et de marchandisation”. - Sébastien Muscat

> Rachida Dati, candidate à la mairie de Paris a répondu “non”

“Dans une période de contraintes budgétaires toujours plus grandes, il serait irresponsable d’empêcher les établissements culturels de trouver de nouvelles sources de financement et d’essayer d’atteindre l’autofinancement. En revanche, dans le cadre d’une gestion déléguée, souvent subventionnée, la Ville de Paris observera un contrôle strict pour empêcher toute dérive venant mettre à mal le projet artistique de l’établissement”. - Rachida Dati

> Jean-Pierre Gorges, candidat à la mairie de Chartes a répondu “non”

“La modernité, ce sont les SPL”. - Jean-Pierre Gorges

À la question **“Vous engagez-vous à garantir l’indépendance artistique des lieux et équipes soutenus, sans pression politique ou idéologique sur les contenus ?”**, voici une sélection de commentaires libres laissés par les candidats et candidates :

“Dans le cadre du respect de la loi : les lieux culturels ne sauraient devenir des lieux de militantisme et d’idéologie, financés par les deniers publics. J’ai défendu la liberté de création et de diffusion en tant que Ministre de la culture, je continuerai en tant que maire de Paris”.
Rachida Dati, candidate à la mairie de Paris

“Nous sommes attachés à un principe simple : ne pas instrumentaliser la politique culturelle. La mission première est de permettre aux habitants de rencontrer des œuvres, dans leur diversité. C’est de la multiplication de ces rencontres que naît une culture commune. Cette ligne entraîne une conséquence très nette : le respect de la liberté de programmation et du pluralisme, dans le cadre de la loi”.
Édouard Philippe, candidat à la mairie du Havre

“L’excellence est notre « colonne vertébrale » et elle implique de laisser les créateurs inventer le monde de demain sans pression idéologique. Nous nous engageons à ce que les décisions municipales soient « lisibles, équitables et assumées », loin de toute opacité. Notre rôle est de soutenir l’écosystème créatif pour qu’il soit « cohérent, puissant et attractif ».”
Olivier Galzi, candidat à la mairie d’Avignon

“Tant que cela ne trouble pas l’ordre public.”
Louis Delemer, candidat à la mairie de Lille

“Sous respect de l’ordre public.”
Olivier Sasso, candidat à la mairie du Mans

“Une politique culturelle est là pour insuffler des orientations, mais les acteurs culturels de terrain ne doivent subir aucune pression d’aucune part.”
Nordine Raymond, candidat à la mairie de Bordeaux